

ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
MARDI 7 avril 2026, 19 H

10 – Sujets d'ouverture

- .01 Déclaration d'ouverture
- .02 Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 7 avril 2026
- .03 Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 9 mars 2026
- .04 Point d'information
- .05 Période de questions du public

12 – Orientation

- .01 Résolution visant le renouvellement de la reconnaissance VÉLOSYMPATHIQUE décernée à l'arrondissement

20 – Affaires contractuelles

- .01 1263318001 Approuver quatre conventions avec les organismes « Sports Montréal inc. », « Services des loisirs Angus-Bourbonnière », « Les loisirs du centre Père-Marquette inc. » et « Rap Jeunesse », pour la réalisation des Stations loisir à la saison estivale 2026 - Octroyer des contributions financières totalisant une somme de 151 420 \$, toutes taxes incluses, le cas échéant, à même le budget de fonctionnement 2026 de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie (Contrats 26-026-CG, 26-027-CG, 26-028-CG et 26-029-CG)
- .02 1260297008 Approuver un projet de convention avec l'« Association des commerçants et des professionnels de la rue Beaubien Est » afin de soutenir ses activités de relance - Octroyer une contribution financière de 75 000 \$ à l'organisme entre le 1er mai 2026 et le 30 avril 2027 (contrat 26-030-CG)
- .03 1266417001 Autoriser une dépense additionnelle de 10 000 \$, taxes incluses, à titre de contingences supplémentaires pour l'ajustement des honoraires professionnels déjà rendus dans le cadre du projet de réaménagement et agrandissement du chalet du parc de la Louisiane de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, en vertu du contrat accordé à « Cardin Julien inc. » (contrat 22-056-SP)
- .04 1269074004 Appliquer la deuxième option de renouvellement de 12 mois permise dans l'appel d'offres public numéro 22-19279 (22-031-AP), confirmé avec la résolution CA22 26 0086 et autoriser une dépense de 1 753 368,75 \$, taxes incluses, pour en couvrir les dépenses

30 – Administration et finances

- .01 1266267003 Prendre acte du dépôt des rapports sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires, pour la période du 1er 28 février 2026 en vertu du Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCA-23)
- .02 1267178001 Réserver un montant de 27 688 \$ en provenance du budget dédié du Service de la diversité et de l'inclusion sociale et autoriser un virement de crédits de 44 000 \$ du compte de surplus de gestion affecté - divers destinés à la réalisation d'activités dans le cadre du projet de bibliothèque éphémère dans l'Est de Rosemont

- .03 1266417002 Autoriser le directeur de la Direction du développement du territoire et des études techniques à signer tous les engagements requis avec le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) afin de permettre la réalisation des relevés, des études et des travaux requis pour l'augmentation de la capacité de l'entrée électrique dans le cadre du projet de réaménagement et de mises aux normes du centre Père-Marquette
- .04 1260081001 Accepter, en vertu de l'article 85.1 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C 11.4), l'offre de l'arrondissement de Ville-Marie de prendre en charge l'offre de services d'une équipe de travaux publics dédiée en soutien aux enjeux liés à l'itinérance aux autres arrondissements de la Ville de Montréal, pour une période de douze mois débutant au printemps 2026
- .05 1267059002 Autoriser une dépense de 1 196 \$, taxes en sus, pour la participation des élus à la 38e édition du Gala ESTim qui se tiendra le 7 mai 2026, à la Tohu
- .06 1267059003 Autoriser une dépense approximative de 1 200 \$, taxes en sus, pour la participation d'un élu à l'événement du Sommet national : Droit à l'alimentation qui se tiendra du 14 au 16 avril 2026, à Sherbrooke

40 – Réglementation

- .01 1268724003 Édicter quatre ordonnances - Programmation d'événements publics : « Marché Angus », « Rythmes en couleurs », « Slidin' Thru », « Fête de quartier - Notre-Dame-de-la-Défense », « Cinéma sous les étoiles », « Festival du Cinéma Italien Contemporain - Ciné-Parc Dante », « Amarkkalam »
- .02 1267911001 Édicter une ordonnance afin d'interdire la circulation des véhicules routiers pour certains accès de quatre ruelles localisées dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie
- .03 1258729003 Adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont–Petite-Patrie (01-279) et le Règlement sur le certificat d'occupation et certains permis (R.R.V.M., c. C-3.2) » (01-279-88) - Règlement omnibus 2026
- .04 1268695001 Autoriser, en vertu du Règlement sur les dérogations mineures (RCA-5), une marge latérale variant de 1,28 mètre à 1,4 mètre, en dérogation à l'article 71 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont–Petite-Patrie (01-279) - Bâtiment situé au 5928, 23e Avenue - Demande de dérogation mineure 3003635096
- .05 1269944002 Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie (RCA-148), un premier projet de résolution autorisant la construction d'un bâtiment mixte de 5 étages comprenant 15 logements et des locaux socio-communautaires pour la propriété située au 2570, boulevard Rosemont